

## AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Clinique de santé Pont-Rouge ayant son siège social au 10, rue de la Fabrique, Pont-Rouge G3H 1A1, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

M. Claude Rochette, président

361811219

## L'Association des Amputés de guerre met en honneur l'héritage militaire canadien

Pour consulter la liste des documentaires de l'Association relatifs à l'héritage militaire canadien, visitez le site Web [www.amputesdeguerre.ca](http://www.amputesdeguerre.ca), ou commandez un dépliant en composant le 514 398-0759 ou le 1 800 250-3030.



Ville de  
Portneuf



VILLE DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PORTNEUF

362911219

## AVIS PUBLIC

**Est par la présente donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf :**

**QUE** CE PRÉSENT AVIS ANNULE CELUI PARU DANS LE JOURNAL MUNICIPAL « UNE VOIE DE CHOIX » ÉDITION DU 22 NOVEMBRE 2019.

**QUE** les prévisions budgétaires 2020 et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021, 2022 seront présentés et adoptés lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 19 décembre 2019 à 19h00.

**QUE** les délibérations, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Toute personne intéressée peut se rendre à cette assemblée, qui aura lieu à la salle du conseil municipal sise au 297 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf.

Donné à Portneuf, ce 11 décembre 2019.

France Marcotte  
Greffière



Saint-Marc-  
des-Carières

Ville de Saint-Marc-des-Carières  
965, boulevard Bona-Dussault  
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0  
Tél. : 418 268-3862 Fax : 418 268-8776  
Courriel : [info@villestmarc.com](mailto:info@villestmarc.com)

De service, de nature

**Aux contribuables de la susdite ville,**

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE:**

Le Conseil de la ville tiendra une assemblée extraordinaire qui aura lieu le 16 décembre 2019 à 19h30.

Toute personne intéressée, peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra au sous-sol de l'Hôtel de ville, au 965, boul. Bona-Dussault.

- 1-) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-) Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
- 3-) Adoption du rapport triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
- 4-) Période de questions : sur les sujets à l'ordre du jour seulement
- 5-) Levée de l'assemblée \_\_\_\_\_ heures

**DONNÉ à Saint-Marc-des-Carières, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2019.**

Elyse Lachance, dir.gén./greffière-trés.

329911219